

Ensemble, chacun chez soi

UNE SOLUTION DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS PORTÉE PAR LE HAMEAU SAINT-MICHEL ET SOLIHA CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Hameau Saint-Michel est une structure d'accueil proposant des solutions d'hébergement et de logements différenciés et adaptés aux besoins des publics accueillis. L'identité du Hameau Saint-Michel se fonde sur le principe de mixité sociale et culturelle. De cette diversité naît une richesse qui est partagée sous forme d'échanges et de rencontres.

Le Hameau Saint-Michel porte un projet social solidaire avec :

- Une résidence d'hébergement
- Une pension de famille
- Un centre parental
- Une auberge collective
- Des habitats inclusifs
- Un service de restauration

Le Hameau Saint-Michel est un établissement de **SOLIHA Centre-Val de Loire**, association Loi 1901, prestataire de conseil et d'assistance pour l'amélioration de l'habitat. Nous sommes issus du mouvement PACT (créé dans les années 1950 par une initiative citoyenne contre le mal-logement). Notre projet est d'améliorer l'habitat et les conditions de vie de tous, prioritairement des personnes défavorisées, vulnérables et fragiles. Pour nous, l'habitat est à la fois un facteur de progrès humain et un puissant moyen d'intégration sociale.

Nous accompagnons les particuliers, les bailleurs, les associations, les collectivités territoriales ou encore l'Etat dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets.

SOLIHA Centre-Val de Loire regroupe :

- 5 établissements départementaux
- 3 établissements thématiques

SOLIHA Centre-Val de Loire est associée à 5 structures avec lesquelles elle partage un projet commun.



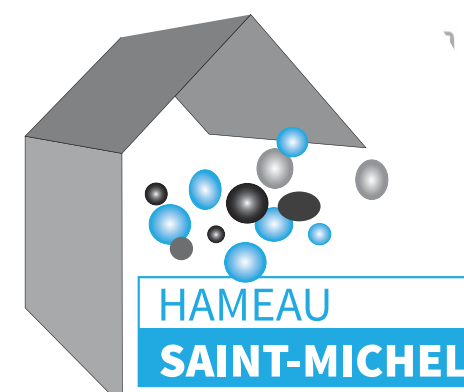
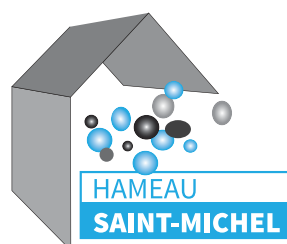
L'HABITAT INCLUSIF, HABITER AUTREMENT

Un « Chez-soi durable »,
librement choisi inscrit
dans la cité et offrant
un accompagnement
et des services.



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

CENTRE-VAL DE LOIRE
HAMEAU SAINT-MICHEL
2 impasse Rabelais 37000 Tours
02 47 31 66 66 / habitat-inclusif@solihha.fr



HABITAT INCLUSIF

le Hameau Saint-Michel vous propose

Des logements individuels associés à des espaces de vie partagée

L'habitat inclusif est une nouvelle solution de logement adaptée pour les personnes en situation de handicap. Les habitants vivent dans des logements autonomes tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale. Les logements sont implantés à proximité des services de transports, des commerces, des services publics et des services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Un appui aux habitants

Un coordinateur.rice accueille, évalue, organise et facilite l'insertion de la personne dans son nouvel environnement. Il travaille le partenariat et sollicite les services du territoire pour la mise en œuvre des prestations répondant aux besoins et souhaits de la personne (aide à domicile, inscriptions diverses, animations...).

Le coordinateur.rice anime le « vivre ensemble », pour tisser ou entretenir le lien social, limiter le risque d'isolement de publics parfois fragiles et favoriser la réassurance de chacun.

Des actions collectives sont organisées par le coordinateur.trice en concertation avec le groupe d'habitants (animations de loisirs, temps d'échange sur des thématiques en lien avec la vie quotidienne, la gestion du logement...).

Les habitants peuvent bénéficier également de services supports de la part de l'établissement SOLIHA Hameau Saint-Michel (service de restauration, animations proposées par les animateurs du Hameau...).

Pour qui ?

L'habitat inclusif du Hameau Saint-Michel s'adresse à des personnes majeures en situation de handicap reconnues par la MDPH(1) présentant une déficience intellectuelle, pour une partie d'entre-eux, avec un trouble associé type TSA(2), TED(3). Il vise des personnes bénéficiaires de revenus, capables de vivre en logement autonome et désireuses d'être actrices dans leur projet habitat.

L'habitat inclusif se fonde sur le libre choix de la personne en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

(1) Maison Départementale des Personnes Handicapées

(2) Trouble du Spectre Autistique

(3) Trouble Envahissant du Développement

Créer du lien par l'habitat et contribuer à une société plus inclusive.

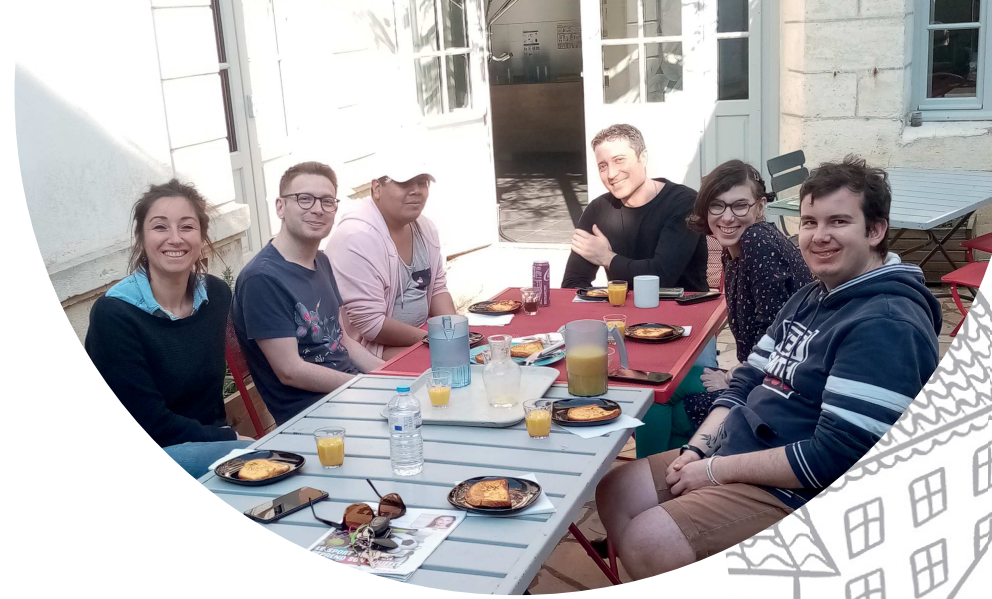
L'appui aux habitants se fait suivant quatre axes réglementaires :

■ **Une veille et une sécurisation de la vie à domicile :**
Le coordinateur.trice accompagne ponctuellement les habitants sur des réponses sociales de premier niveau favorisant le maintien à domicile et la construction de la relation de confiance.

■ **Un soutien à l'autonomie de la personne :**
L'un des objectifs du projet est de permettre l'ouverture sur le quartier, la réassurance pour aller vers une participation aux manifestations locales et la fréquentation facilitée des lieux ressources.

■ **Un soutien à la convivialité :**
Afin de (re) tisser du lien social, et d'éviter le repli sur soi, des actions collectives sont organisées par le coordinateur selon un programme et des modalités définies conjointement avec les habitants.

■ **Une aide à la participation sociale et citoyenne :**
Encourager la participation sociale et citoyenne, en renforçant le sentiment de reconnaissance et d'utilité de la personne. L'enjeu est d'inviter à s'impliquer dans des activités du territoire (bénévoles, associations...), dans un objectif de contourner l'isolement et de cultiver l'inclusion dans la cité.



Processus d'entrée dans le dispositif

1

Prise de contact avec la coordinateur.trice
Évaluation de la situation du demandeur de logement + visite d'un espace partagé

2

Présentation de la situation au comité de pilotage
Validation ou non de la demande de logement, dans ce dernier cas : orientation vers un autre dispositif

3

Mise en place de l'accompagnement
Recherche d'un logement + Intégration à la dynamique collective

4

Entrée dans un logement

5

Veille individuelle
Stabilisation dans le logement, mise en place d'étayages, inclusion sociale

Une réponse à des attentes spécifiques :

Pour les personnes accompagnées :

- Accéder à un logement autonome, adapté aux besoins et sans limitation de durée,
- Proposer un environnement facilitateur, bien desservi par les transports en commun et proche des pôles d'activités,
- Profiter d'espaces mutualisés et des services intégrés pour faciliter le quotidien,
- Permettre un accès facilité à la citoyenneté,
- Bénéficier d'une veille assurée par la coordinateur.trice (mises en place d'étayages tout en favorisant le bien vivre ensemble).

Pour les partenaires :

- Proposer une solution de logement alternative au parcours d'orientation classique vers les foyers d'hébergement,
- Trouver un dispositif qui palie au manque de logements individuels destinés aux personnes porteuses de handicap,
- Permettre une coordination globale du projet Habitat Inclusif par des professionnels et un partenariat de confiance dans la durée,
- Garantir un processus d'attribution transparent et collaboratif avec les partenaires.

Une offre diversifiée de logements :

- Logement du parc public ou privé en location ou en sous-location,
- Logements acquis par la famille.

